

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance extraordinaire du 22 juin 2023 à 13 h, le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a édicté l'ordonnance relative au projet Les balcons bleus suivante :

Ordonnance ORD2723-036 permettant de vendre des produits, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non et de consommer de l'alcool à l'occasion de la prise d'un repas sur des terrasses mutualisées, sur la rue Hochelaga, entre les rues French et Mercier, du 23 juin au 31 octobre 2023 (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*, R.R.V.M., c. P-1, art. 3, 3.1 et 8).

L'ordonnance ci-dessus mentionnée peut être consultée à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : MHM_Greffe-consultation@montreal.ca

FAIT À MONTRÉAL, CE 23^E JOUR DE JUIN 2023.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc